

HÔPITAUX DU SUD HAUTE-MARNE : DU NOUVEAU ?

Page 4

SANOFI : LE PROFIT OU LE VACCIN

Page 2

COVID : 15 MILLIARDS POUR LES MILLIARDAIRES

Page 4

ÉDITO C'EST POUR QUAND LE VACCIN ?

RICHARD VAILLANT, syndicat CGT des retraités de Chaumont

Les chiffres -parfois- permettent de régler le sort des plus beaux discours, qu'ils soient méprisants ou pompeux. Alors que le 1er Ministre, trémolos dans la voix, nous annonçait -avec quinze jours de retard- des mesures exceptionnelles pour vacciner les plus de 75 ans, l'Insee publiait le bilan provisoire des décès pour l'année 2020. S'ils confirment ce que l'on supposait déjà, la brutalité des chiffres a quelque chose d'abominable. 667 400 décès ont été comptabilisés en France, soit 9 % de plus qu'en 2019, une augmentation due à l'épidémie de coronavirus. 93 % des victimes de la Covid sont âgées de plus de 65 ans. Cela en dit long sur ceux qui dirigent le pays.

On distribue des milliards pour permettre aux patrons de licencier et satisfaire la fringale des actionnaires alors que les hôpitaux et les Ehpad continuent à suffoquer par manque de personnels et de moyens. Symbolique, en pleine pandémie l'ARS n'a qu'une idée en tête : (re)fermer la réa à Chaumont. Belle perspective sanitaire, en effet !

Le pouvoir est insensible au sort des personnes âgées, le pouvoir se paie de mots, mais ne fait rien pour venir en aide aux plus fragiles, aux plus démunis.

Que les personnes âgées soient les premières victimes du virus, certains diront qu'après tout, c'est dans l'ordre "naturel" des choses. Allons donc. Si l'on avait eu les masques en nombre au début de la pandémie alors qu'on s'évertuait à nous dire qu'ils n'étaient pas utiles. Si nous avions eu les tests requis pour un dépistage massif permettant de détecter et d'isoler les porteurs du virus. Et, indécence extrême, en ce début d'année 2021, on nous repasse le plat. On promet le vaccin aux plus de 75 ans et, à peine mis en place, le service téléphonique nous annonce que, pour se faire vacciner, il faudra attendre des jours meilleurs. Ces retards, ces manquements, cette incurie, bref tout ce temps perdu, c'est combien de morts qui auraient pu être évités dans les Ehpad, à l'hôpital ou au domicile ?

Le respect des personnes âgées et des retraités. Est-ce vraiment trop demander ? **R.V.**



NOUVELLE MARCHÉ DES LIBERTÉS - CHAUMONT
SAMEDI 30 JANVIER 11H - PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

EDF : LE PROJET HERCULE, C'EST LA FIN DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE

Le projet gouvernemental Hercule ne vise pas moins que le tronçonnage d'EDF, comme nous l'avons déjà écrit dans ces pages. Ce projet, s'il était mené à son terme, donnerait le jour à trois entités : EDF « bleu » réunissant le nucléaire et le thermique (centrales au gaz, au charbon...), EDF « azur » qui détiendrait la production hydroélectrique (les barrages) et enfin EDF « vert » qui coifferait Enedis, c'est-à-dire la distribution de l'électricité et les énergies renouvelables. L'État conserverait alors les activités les plus coûteuses (le nucléaire...) et livrerait au marché les activités les plus juteuses. Les conséquences d'un tel démantèlement seraient dramatiques pour les personnels, mais également pour les usagers puisque la notion de rentabilité prendrait inexorablement le pas sur celle de service public.

Devant l'imminence du danger, les confédérations CGT, CFDT, FO et CFE-CGC ont rédigé, le 7 janvier, une lettre au président de la République dans laquelle ils réaffirment leur attachement au service public de l'énergie et dénoncent les méfaits que le projet Hercule ne manquerait pas d'entraîner.

« On parle de secteurs essentiels et on démantèle une entreprise phare », vient de rappeler tout récemment Philippe Martinez au nom de la CGT. Laurent Berger, de la CFDT, emprunte le même chemin en déclarant : « Il est indispensable de maintenir un opérateur public fort ». « Seule EDF peut remplir une telle mission de service public » dira encore François Hommeril, président de la CFE-CGC, en écho à Yves Veyrier, de FO, pour qui « l'intérêt général

doit l'emporter sur toute autre considération ».

Cette entente intersyndicale doit être très largement soutenue afin d'éviter un grave coup porté à l'accès à l'énergie, ce bien vital qui doit rester public.

JACK FORMET



PARC NATIONAL DES FORÊTS

Dans les « bonnes nouvelles » pour 2021, le Jhm du 15 janvier annonce la matérialisation du Parc national. « *Les limites physiques du Parc seront installées avec une délimitation de la réserve intégrale, du cœur et de l'aire d'adhésion* ».

Qu'est-ce que cela signifie ? Pour la réserve intégrale (3 000 hectares de la forêt d'Arc-Châteauvillain), une zone où ni vous ni moi n'aurons plus le droit de pénétrer, une clôture ou des panneaux d'interdiction de surmarche ? Le cœur de Parc, soumis à la réglementation d'une charte verra sans doute, lui aussi, fleurir des panneaux « informatifs » signalant les différentes interdictions ou limitations adressées aux promeneurs, cueilleurs de champignons etc.

PARC NATIONAL DES FORÊTS (BIS)

Le même article du Jhm annonce « *des nouveaux personnels en cours de recrutement* ». Le gouvernement a prévu que ce nouveau parc se fera « à moyens constants », c'est-à-dire en ponctionnant des fonctionnaires ailleurs et notamment dans les autres parcs nationaux. Notre nouveau député, Sylvain Templier, a d'ailleurs essuyé une fin de non-recevoir à l'Assemblée nationale lorsqu'il a demandé le recrutement de 10 personnes spécifiquement dédiées à ce parc. On peut se poser la question du statut des nouveaux personnels recrutés et de leur rôle. D'où retour à la « matérialisation » du parc : s'il y a des interdictions, il faudra bien une police pour les faire respecter !

ADRIANA VAILLANT

Commune de Paris

18 mars 1871 - 28 mai 1871

À partir du 18 mars, dans notre journal évocation de la Commune de Paris ; des récits, des images, des portraits de celles et ceux qui luttèrent pour les libertés et le progrès social.

Des chansons aussi...



LE SCANDALE SANOFI

Pas de vaccin au pays de Pasteur ...

Depuis longtemps, Sanofi et la Macronie ont partie liée. En 2008, grâce à Serge Weinberg, le Pdg de Sanofi, Macron part pantoufler comme banquier d'affaires chez Rothschild & Cie : « Enrichissez-vous », lui a-t-il conseillé. En charge de fusions-acquisitions, Macron gère des deals, entre autres, pour Sofiprotéol, pour Nestlé ou pour Lagardère. Il fait fortune : entre 2011 et 2014, il perçoit un revenu annuel de 1 à 1,6 millions €. M. Weinberg sera d'ailleurs invité à l'intronisation de Jupiter à l'Élysée. Il y a donc un lien très fort entre ces deux hommes.

En 2015, pour Cash investigations, Elise Lucet interroge Macron, alors ministre de l'Économie, sur le Crédit Impôt Recherche (CIR) accordé à Sanofi alors que ce groupe a supprimé des emplois. A la question posée : « *Cela ne vous choque pas ?* », Macron répond que cet usage des deniers publics ne le choque pas.

En 10 ans, le géant pharmaceutique français Sanofi a liquidé 2500 emplois en France. Les gouvernements successifs ont laissé faire et même encouragé. On se retrouve donc avec un outil industriel et sanitaire complètement démembré, incapable de produire un vaccin. En même temps, sur cette période, l'entreprise empoche 1,5 milliard € de CIR (Crédit d'Impôt Recherche). Cet argent aurait pu abonder le budget des organismes publics nationaux de recherche, l'institut Pasteur, par exemple, qui est obligé de faire la quête auprès de LVMH pour boucler son budget.

Dernièrement, nous apprenions que Sanofi veut supprimer à nouveau **1 000** emplois de chercheurs en France. Et pourtant, cette entreprise se porte très bien, son directeur général se félicite d'offrir « *une 20ème année consécutive de croissance de dividendes* ». En pleine crise sanitaire, **Sanofi distribue 4 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires en 2020.**

La suite de cette histoire, nous la connaissons : pas de vaccin français en vue dans la 6ème puissance économique mondiale ! Macron a toujours servi Sanofi avant la France. Il est urgent d'inverser cette logique, de répondre aux besoins sanitaires de la population en créant un pôle public du médicament de recherche et de production, dégagé de toute logique mercantile.

PASCAL PRUVOT

UN P'TIT COUP DE RACHID...

...juste pour mémoire, parce qu'il est beaucoup question de Sanofi dans ce journal !

Relu dans un pavé à Rachid du 5 mars 2015 sous le titre **LETRE À ELISE**, à propos d'un Cash investigations : Et cette simple interpellation à l'ex patron de Sanofi : *Vous gagnez 508 fois le smic, n'est-ce pas déplacé ?* Le gars ne s'en est pas remis. Les gagner, c'est une chose, les justifier, c'en est une autre. Derrière 500 Smic, combien de licenciements, de drames, de sang et de larmes ?

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

À RENVoyer : SYNDICAT **CGT** DES RETRAITÉS DE CHAUMONT
24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 52000 CHAUMONT

Nom, Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

LE CAPITAL S'ADAPTE

Dans son Echo-hebdo du JHM le mardi 19, l'écho-économiste Chabanet, subjugué par la relance « Made in USA » évoquée par Biden y perd sa boussole.

Habitué de l'apologie du ruissellement et des profits d'aujourd'hui qui font les emplois de demain, il se convertit pour l'occasion dans l'ode à un nouveau modèle. Rien moins qu'un New Deal version 2021. Chèques aux bas revenus, aides aux chômeurs et autres gracieusetés non qualifiées « d'assistantats ».

Où va le capitalisme à ce train ? Ce commentateur ne fustigeait-il pas, il y a peu, la dette sans fin ?

ÉCHEC MORAL CATASTROPHIQUE

« Le monde est au bord d'un échec moral catastrophique, et le prix de cet échec sera payé par les vies et les moyens de subsistance dans les pays les plus pauvres du monde », a affirmé le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé qui estime que la promesse d'un accès équitable aux vaccins contre le coronavirus à travers le monde est compromise.

Le chef de l'OMS a souligné que 39 millions de doses du vaccin avaient déjà été administrées dans au moins 49 pays riches. Dans le même temps, « seulement 25 doses ont été administrées dans un des pays au revenu le plus bas. Pas 25 millions, pas 25 000, juste 25 » a-t-il déploré.

La situation est aggravée par le fait que la plupart des fabricants ont donné la priorité aux pays riches où les bénéfices sont les plus élevés... Cette approche égoïste est vouée à l'échec car cela ne fera que prolonger la pandémie et nos souffrances, ainsi que les restrictions nécessaires pour la contenir...

AFFAIRE DU SIÈCLE : L'ÉTAT RAPPELÉ À SES DEVOIRS

L'affaire du siècle, c'est le premier grand procès climatique en France. La rapporteure publique chargée de proposer des conclusions du tribunal administratif de Paris a mis en avant la carence fautive de l'Etat en matière de lutte contre les changements climatiques. Il est mis en lumière que le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour respecter la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixée pour respecter les objectifs nationaux et les engagements internationaux de la France.

Une condamnation à la fois inédite et historique dans ce recours porté par les quatre organisations représentant les 2,3

millions de signataires de l'Affaire du Siècle ouvrirait aussi plus largement les perspectives de réparation des préjudices climatiques en France.

Communiqué LDH - le 15 janvier 2021

BLACK ROCK, INVESTIT MASSIVEMENT DANS LE CHARBON

Le 13 janvier 2021, Reclaim Finance et Urgewald ont publié un rapport montrant le niveau élevé des investissements de BlackRock dans l'industrie du charbon. Ils constatent que plus de 85 milliards de dollars d'actifs gérés par BlackRock sont encore investis dans des entreprises du secteur du charbon, dont Glencore et RWE.

Pire encore, les investissements dans des entreprises ayant des plans d'expansion liés au charbon s'élèvent à plus de 24 milliards de dollars, ce qui est en contradiction flagrante avec l'action climatique requise par l'Accord de Paris.

Reporterre - 16 janvier 2021

UNE NOTE EXPLOSIVE SOULIGNE LES LACUNES DU PROJET CIGÉO

Prise en compte des enjeux environnementaux insuffisante ; vision de court terme du développement territorial ; rien sur la maîtrise des risques et sur les situations accidentelles... Dans un avis adopté le 13 janvier et qualifié d'« explosif » par les opposants à Cigéo, l'Autorité environnementale critique sévèrement le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure (Meuse).

Plus précisément, cet avis concerne le dossier de déclaration d'utilité publique déposé par l'Andra, et indispensable pour l'autorisation du projet.

<https://reporterre.net/Dechets-nucleaires-une-note-explosive-pointe-les-lacunes-du-projet-Cigeo>

LE DESSIN DE LA SEMAINE



VIOLETTE A CENT ANS...



VIOLETTE JEANMOUGIN a eu 100 ans. Le Jhm lui a rendu un bel hommage, en y associant -pouvait-il en être autrement- Robert, Pépé comme nous l'appelions tous. Un couple hors du commun. On pense au poème d'Aragon, La Rose et le Réséda : *que l'un fut de la chapelle, que l'autre s'y déroba*. Violette était croyante. Pépé ne l'était pas. La belle affaire pour qui s'aime est religion.

Dans l'article du Jhm, Frédéric Thévenin évoque, à juste titre, l'implication de Pépé dans le monde sportif. Mais l'engagement social, philosophique et syndical aurait sans doute mérité de l'être aussi. Robert a été un militant, un dirigeant de la CGT jusqu'à son dernier souffle. Libre penseur, membre actif de la Ligue des droits de l'Homme, il a été de tous les combats contre l'obscurantisme. Imaginons les coups de gueule qu'il pousserait aujourd'hui. Pépé, c'est toute une vie aux côtés des opprimés, des plus démunis. C'est la fraternité à l'état pur.

Et ceux qui ont eu la chance de travailler et de militer avec lui se souviennent de ses mots d'esprit et de ses yeux pétillants d'ironie...

Gravé en moi : juin 1961, Robert me remet ma première carte syndicale. Novembre 1967, il me demande de le remplacer en tant que secrétaire départemental lors du congrès du syndicat CGT des PTT. J'avais 23 ans. J'ai même été élu !

En lisant l'article consacré à Violette, avec laquelle j'ai dansé dans les p'tits bals des PTT, au dernier étage de la Recette principale, mon cœur a battu un peu plus vite. Les souvenirs font souvent cet effet.

Et je sais qu'en lisant ces quelques mots, Guy, Gérard, Jean-Pierre et tant d'autres vont, eux aussi, être assaillis par des bourrasques de souvenirs... Bon anniversaire Violette, cent mille et cent baisers...

RICHARD VAILLANT

HÔPITAUX : DU NOUVEAU ?

La période écoulée ne se prêtait guère à une thérapie de choc supplémentaire pour un système hospitalier déjà mis à mal depuis des décennies. C'est pourtant ce qu'ont connu les trois établissements du sud haut-marnais. En août 2019, l'ARS Grand-Est décidait, en effet, la mise sous administration provisoire des trois hôpitaux. Difficultés de direction, financières et d'attractivité justifiaient cette décision prise pour 6 mois renouvelables, qui durera finalement plus de 14 mois, dont 9 de crise sanitaire.

La prise de fonction du nouveau directeur, début janvier, met ainsi fin à la dite mission de multi gestionnaires pendant laquelle un black-out total s'est substitué au dialogue promis. Celle-ci se présente a priori par des aspects et un état d'esprit différents des gestions antérieures. D'une part, sa présentation par voie de presse, simultanément sur Chaumont et Langres tranche avec ce que fut celle d'un prédécesseur appelé à assainir une situation qui finalement n'a fait qu'empirer. Attitude qui semble symboliser une conception de complémentarité hors toute idée de prééminence ou de divorce et pourrait, dans chaque établissement, apaiser les inquiétudes des personnels.

Plusieurs éléments, au moins dans les déclarations, présentent, en tous cas, l'apparence d'une orientation et d'une conception différentes. En premier, le souhait de conforter le service public avec la réaffectation à l'hôpital de l'unité de soins continus (stade avant Réa), puis la réalisation de travaux urgents et des propositions pour conforter « une offre de soins de proximité ». Allant jusqu'à évoquer la reprise par l'État des dettes des hôpitaux. Et, bien sûr, une présentation intéressante et novatrice d'une coopération avec le CHU de Dijon dans le cadre du GHT 21/52.

À noter également que les « conclusions » de la mission mandatée par l'ARS (top secret) ne semblent pas être prises comme paroles d'évangile. Le nouveau directeur exprime ainsi la volonté de mener, avec des idées neuves, un projet qui n'est pas exempt de difficultés. Sans ignorer, sans doute, les contraintes administratives et budgétaires qui ne manqueront pas de lui être rappelées voire opposées. Autant d'options, du moins en paroles, dont l'évidence a échappé au radar de nos élus de tous ordres. Se limitant, dans le meilleur des cas, à « gronder » le 41 % de la population qui se font soigner ailleurs, alors que cette question est inséparable des solutions au cas par cas qu'il convient d'apporter.

C'est ce qui semble se profiler. Il est d'ailleurs significatif que la remise aux normes de l'électricité sorte des cartons alors que c'est la moindre des choses en matière de respect et du personnel et d'une population en quête de soins d'un minimum de qualité.

Puisque, de toutes parts et sur tout, nous sommes conviés à affronter les problèmes avec optimisme, voilà en quelque sorte une appréciation qui en relève.

Nous y reviendrons, à coup sûr. En matière de soins, plus que jamais, la vigilance reste de mise.

G. TARDENOIS

COVID : 15 MILLIARDS POUR LES MILLIARDAIRES

On nous dit à la télé qu'en cette période difficile, au lieu de consommer, les Français cherchent à épargner. C'est, nous apprend un des « experts de plateaux télé », parce qu'ils s'apprentent à payer beaucoup plus d'impôts afin de rembourser la dette contractée dernièrement par l'Etat, dans un grand élan de solidarité.

Eh bien, si c'est le cas, on peut dire qu'ils sont drôlement gentils ces petits Français. Il faut espérer au moins déjà que la partie de dette détenue par la banque centrale européenne ne sera jamais réclamée. Sinon c'est à désespérer de tout. Mais il est bon aussi de se pencher sur la manière dont sont utilisés les fonds mobilisés pour la crise CoViD.

Une enquête de Mediapart nous montre en fait que rien ne change vraiment. Les journalistes se sont intéressés aux prêts garantis par l'Etat ; ceux que la France s'engage à rembourser à 80 % si les emprunteurs n'y arrivent pas. Ils ont trouvé que plus de 15 milliards d'euros ont été accordés à des entreprises appartenant à des milliardaires.

Certes, certaines connaissent de réelles difficultés dans les secteurs de l'aviation ou, dans une moindre mesure, de l'automobile. Mais pourquoi donner 4 milliards à Air France et 5 milliards à Renault, qui ne se sont pas privés pour autant d'annoncer d'immenses plans de licenciements ? Par ailleurs, la plupart des grands groupes plus ou moins touchés par la crise sont détenus par des actionnaires qui se gavent année après année. Il serait normal qu'une fois de temps en temps ceux-ci fassent un petit effort pour soutenir leurs entreprises. Ce principe, qu'ils n'appliquent jamais, est pourtant censé justifier le capitalisme...

On pense, par exemple, à la famille qui possède les Galeries Lafayette (prêt de 600 millions d'euros) et qui fait pourtant partie des plus grandes fortunes de France.

Et puis il y a ceux qui reçoivent des aides sans qu'on sache en quoi la CoViD les aurait fortement affectées. Cdiscount par exemple, qui fait dans l'e-commerce, avait-il besoin des 120 millions d'euros qu'on lui a généreusement octroyés ? Et les 230 millions pour Téréos, un sucrier qui n'a pas arrêté de faire des bénéfices ? Et pourquoi 280 millions au groupe qui contrôle Midas et Norauto ? Ou encore 70 millions pour le groupe céréaliier Soufflet ? À quoi servent aussi les 600 millions lâchés à Castorama et Bricodépôt ?

On remarque encore que Lagardère et Bernard Arnault sont allés à la soupe de différentes manières et que certaines entreprises ont profité de l'argent public pour racheter un concurrent.

Pendant ce temps-là, de nombreuses petites entreprises se plaignent de se voir refuser les prêts qu'elles sollicitent.

On reste finalement sur les grandes lignes suivies par le président des riches, dans la foulée du CICE et de la suppression de l'ISF. Durant la pandémie, malgré la promesse du « plus rien ne sera comme avant », l'écart entre nantis et pauvres s'est encore accentué.

Et on voudrait que les Français du bas se préparent de bonne grâce à payer la note ? **ELTÉ**

Un article dans le JHM qui jauge la manif de samedi à une trentaine de personnes. Certes, nous n'étions pas aussi nombreux que nous l'aurions souhaité - la situation sanitaire, le froid (une manif à -5°), mais ce n'est pas la peine d'en rajouter.

Nous étions 62 place de l'Hôtel de Ville et à peine moins pour la marche). Une photo pour le vérifier.

